



Septembre 2021
CSE DO GSE

FO COM \ ORANGE



BOURG EN BRESSE

Un Déménagement hasardeux !

BOURG RÉCAMIER !!



Le grand chambardement se poursuit dans l'Ain !! Le regroupement des salariés de l'USC et de l'UI sur le site de Bourg Récamier est tellement insatisfaisant que la direction reporte le dossier pour améliorer ses propositions !

**POUR FOCOM LA RÉDUCTION
DES COÛTS IMMOBILIERS NE
DOIT PAS SE FAIRE SUR LE
DOS DES SALARIÉS !**

PAS DE PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES SALARIÉS !

Les rénovations de sites sont souvent des réussites esthétiques mais elles ne sont pas forcément fonctionnelles !

Sur ce projet, l'objectif économique a réellement pris le dessus sur la qualité de vie au travail de nos collègues !!

PAS DE RESTAURATION SUR SITE

La qualité des repas se trouve dégradé par la disparition des RIE ! Les tickets restaurants ne permettent pas de faire un repas complet au même prix !

Pas de possibilité de restauration sur le site, un RIE éloigné de 25 mn non conforme aux accords sur la restauration et une cafétéria qui risque une saturation rapide sont les seules solutions proposées par Orange !

PAS D'ASCENSEUR, DES TOILETTES AU 1^{ER}

Le site est inaccessible aux personnes à mobilité réduite. Les toilettes au 1^{er} étage ne sont accessibles que par escalier, un sanitaire par étage semble être un minimum pour un immeuble à vocation technique (UI) et tertiaire (USC)

Pour **FOCOM** les réductions du parc immobilier ne doivent pas se faire au détriment des conditions de travail des salariés.

Les sommes engagées sur ces projets et les économies réalisées grâce à ces regroupements doivent permettre la création de sites répondant réellement aux attentes et aux besoins des salariés concernés !



FOCom, près de vous, pour vous défendre !

Rejoignez FOCom et abonnez-vous à la newsletter sur www.focomdogse.com